

Informations Pratiques 2018-2019

Entrainements : les **jeudis** sur le terrain synthétique des longrais **20h30-22h00** A ce jour, il n'y a un entrainement unique, mixte pour les U17 (né en 2004 ou avant) et les adultes.

Contacts:

- Martin Mouterde (président) 06 46 19 03 77
- club@ultimate-thorigne-fouillard.fr
- http://www.ultimate-thorigne-fouillard.fr
- https://www.facebook.com/UltimateThorigne

Status de l'association : http://www.ultimate-thorigne-fouillard.fr/documents/status.pdf

Modalités d'inscription : 3 entrainements d'essais sont proposés, ensuite une inscription complète est nécessaire. Voici les 6 pré-requis :

O - formulaire d'inscription

adhérent majeur : https://goo.gl/forms/V77PayoLvA8pojEr2 adhérent mineur : https://goo.gl/forms/ozshI4SnxDzDdviF3

ou http://www.ultimate-thorigne-fouillard.fr/documents/inscription.pdf

O - autorisation parentale (pour les mineurs seulement)

http://www.ultimate-thorigne-fouillard.fr/documents/autorisation-jeunes.pdf

- O photo d'identité (en numérique)
- O **certificat médical** / questionnaire de renouvellement

http://www.ultimate-thorigne-fouillard.fr/documents/certificat.pdf

Le certificat médical est valable 3 ans, sous réserve de répondre négativement au questionnaire de santé chaque année. Le certificat médical doit couvrir toute la saison sportive jusqu'au 31 août pour être accepté. Leur certificat médical doit être daté **au plus tôt du 1er septembre 2018** pour lui assurer une validité sur l'ensemble de la saison.

O - règlement de 90€ si possible par virement (sinon par chèque à l'ordre de *Ultimate Thoriqné Fouillard*).

Ce règlement inclut la licence et l'assurance, des frais complémentaires seront à prévoir lors de la participation aux championnats et/ou tournois (déplacement, tenues, hébergement, restauration...)

Identifiant bancaire IBAN: FR76 1558 9351 0106 7803 2714 031 BIC: CMBRFR2BARK

O – Notice d'Assurance signée

http://www.ultimate-thorigne-fouillard.fr/documents/Notice Individuelle FFDF MAIF 2018-2019.pdf

http://www.ultimate-thorigne-fouillard.fr/documents/Garanties FFDF MAIF 2018-2019.pdf

Chaque licence comprend 3,5€ de responsabilité civile systématique et obligatoire. Elle comporte également 1€ d'assurance « Dommages corporels » obligatoire mais non systématique. Cette dernière est facultative et le licencié peut refuser d'y souscrire. En cas de renonciation vous devez fournir impérativement une attestation à la garantie « Dommages corporels ». (voir Notice Individuelle)